



BILLET D'HUMEUR SYNDICAL N°15

UNE VOLONTE DE CONQUETES

Conformément au calendrier voire avec un peu de retard, puisque applicables dans l'année 2012, les grilles indiciaires concoctées par la DGAFP ont été transmises aux organisations syndicales.

Ces grilles seront la base de la négociation à venir parce qu'elles découlent du Nouvel Espace Statutaire de la catégorie B de la Fonction Publique.

Procédure normale, hors fusion des corps !

L'Administration ayant balayé notre revendication de corps unique d'Officiers de port, catégorie A, elle a, encore une fois, replacé les Officiers de Port Adjoints dans l'atypisme en proposant une architecture avec deux grades et une nouvelle classe fonctionnelle.

A ce jour, nous n'avons pas reçu une note de présentation pour cette proposition, l'articulation reste donc inconnue.

La réunion du 25 novembre devrait en préciser les contours devant les organisations syndicales. Il s'en suivra un calendrier de négociations, dans l'attente, nous consultons et nous nous informons pour pouvoir améliorer au mieux cette première mouture.

C'est au pied du mur qu'on voit le maçon

Le SNOF/SNPAM/CGT, comme pour tous les dossiers, fera des propositions et argumentera pour une revalorisation indiciaire à la hauteur de notre corps.

Les secrétaires

Michel QUEMENER, Eric FRANQUES



SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER C.G.T.
34 allée du sable 33470 GUJAN-MESTRAS

Syndicat Officiers de Port CGT Terre Plein de la Citadelle Port 3957 76 600 LE HAVRE



Tél : 02 32 72 75 61 Email: snop.snpmcgt@gmail.com

Site internet: <http://www.opopa-cgt.org>